

# Les écoles en question. Réouverture le 25 mai, si...

Jacky Ribet président du Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique (Sirp), a réuni les maires, les enseignants et les personnels afin d'étudier la possibilité du retour en classe des élèves du regroupement scolaire d'Anneville, Crosville, Dénestanville, La Chaussée et Manéhouville.

**« Compte tenu des exigences à mettre en place, contenues dans les 60 pages du protocole sanitaire, il a été décidé de ne pas fermer les écoles, mais de différer la date de reprise. Nous nous sommes fixés comme objectif le 25 mai »** déclare Jacky Ribet.

Une décision de l'inspection d'académie

Lundi 11 mai, la situation a été réexaminée en concertation entre élus et enseignants. **« Dans chaque école, les travaux à effectuer pour réaliser une bonne rentrée, selon les mesures préconisées, ont été enregistrés. »** Le personnel devra les mettre en place avant le 25 mai.

Un compte rendu sera ensuite adressé à l'inspection d'académie qui dira si ces mesures sont suffisantes ou pas pour rouvrir les classes : **« Si elles le sont, les écoles pourraient rouvrir le 25 mai, afin d'accueillir, dans chaque école du regroupement, une dizaine d'élèves par classe, en alternance, un jour sur deux. Mais si l'inspection d'académie considère que le protocole sanitaire n'est pas respecté, les écoles resteront fermées jusqu'à la rentrée de septembre »**, ajoute Jacky Ribet.

Les maires du regroupement pédagogique notent que les parents sont inquiets. **« Il semble que la moitié d'entre eux ne souhaitent pas envoyer leurs enfants à l'école, pensant qu'ils courent un risque »**. Aussi, les maires ont-ils décidé d'envoyer un questionnaire aux parents pour connaître leur décision.



Les écoles du regroupement scolaire d'Anneville, Crosville, Dénestanville, La Chaussée et Manéhouville ne rouvriront qu'avec l'aval de l'inspection d'académie.